

**AMICALE LAIQUE EYSINES – SAISON 2020/2021**

**ARTS PLASTIQUES ENFANTS**

**FICHE D'INSCRIPTION**

NOM, Prénom : .....

Nom des parents si différents : .....

Adresse : .....

.....

Date de naissance : ..... / ..... / .....      Adhésion : Jeune

Téléphone / Portable : .....

Mail : .....

COURS

JOUR :

HEURE :

Merci de lire attentivement les éléments ci-dessous avant de signer.

*Par mon adhésion, j'accepte les conditions des Statuts et du Règlement Intérieur de l'Amicale Laïque d'Eysines consultable sur le site [www.ale33.fr](http://www.ale33.fr) ainsi que les modalités de fonctionnement de la section.*

*L'inscription à l'ALE engage le règlement de la cotisation pour la saison soit 190 €.*

*Le paiement doit se faire le premier jour de l'activité.*

*Toutefois, par facilité pour les adhérents, le règlement peut être effectué au moyen de 5 chèques remis le jour de l'adhésion. Les chèques seront mis à l'encaissement de façon échelonnée :*

*5 chèques de 38 € .*

*J'accepte via le présent document que les photos et documents audiovisuels sur lesquels je pourrais figurer à l'occasion de la pratique de l'activité puissent être utilisés à des fins d'informations et d'actualité par l'ALE dans le cadre d'une publication presse, affichage, exposition, site web. J'accorde cette autorisation à titre gracieux.*

A Eysines, le .....

Signature,

**AMICALE LAIQUE EYSINES – SAISON 2020/2021**  
**DESSIN PEINTURE ENFANTS**  
**FICHE D'INSCRIPTION**

NOM, Prénom : .....

Nom des parents si différents : .....

Adresse : .....

.....

Date de naissance : ..... / ..... / .....      Adhésion : Jeune

Téléphone / Portable : .....

Mail : .....

COURS

JOUR :

HEURE :

Merci de lire attentivement les éléments ci-dessous avant de signer.

*Par mon adhésion, j'accepte les conditions des Statuts et du Règlement Intérieur de l'Amicale Laïque d'Eysines consultable sur le site [www.ale33.fr](http://www.ale33.fr) ainsi que les modalités de fonctionnement de la section.*

*L'inscription à l'ALE engage le règlement de la cotisation pour la saison soit 190 €.*

*Le paiement doit se faire le premier jour de l'activité.*

*Toutefois, par facilité pour les adhérents, le règlement peut être effectué au moyen de 5 chèques remis le jour de l'adhésion. Les chèques seront mis à l'encaissement de façon échelonnée :*

5 chèques de 38 € .

*J'accepte via le présent document que les photos et documents audiovisuels sur lesquels je pourrais figurer à l'occasion de la pratique de l'activité puissent être utilisés à des fins d'informations et d'actualité par l'ALE dans le cadre d'une publication presse, affichage, exposition, site web. J'accorde cette autorisation à titre gracieux.*

A Eysines, le .....

Signature,